

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 39	Absent(s) excusé(s) : 3	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 10 janvier 2017

Vote(s) pour : 40

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 16 janvier 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-01-16-BD-15 :

Prolongation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

Rapporteur : Monsieur Jean-François SCHMITT

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifiée relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

VU le décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour l'application du chapitre II du titre 1^{er} de la loi susvisée du 12 mars 2012,

VU le décret n° 2016-1123 du 11 août 2016 relatif à la prolongation des recrutements réservés permettant l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de la fonction publique territoriale ainsi qu'à la mise à disposition et à la rémunération de ces agents,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Bureau du 11 mars 2013 relative au programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire,

VU l'avis du Comité Technique en date du 10 novembre 2016,

CONSIDERANT la prolongation de deux années, soit jusqu'au 12 mars 2018, du dispositif de recrutements réservés d'accès à l'emploi titulaire ainsi que la modification de la date d'appréciation des conditions d'éligibilité, désormais fixée au 31 mars 2013,

CONSIDERANT que le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire joint en annexe détermine notamment, en fonction des besoins de la collectivité et des objectifs de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, les cadres d'emplois ouverts aux recrutements réservés, le nombre d'emplois ouverts à chacun de ces recrutements et leur répartition entre les sessions successives de recrutement entre le 13 mars 2016 et le 12 mars 2018,

CONSIDERANT qu'il revient à l'organe délibérant de Metz Métropole d'approuver le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire,

DECIDE d'adopter le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire annexé à la présente délibération,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures utiles et à signer les documents afférents au programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire et à sa mise en œuvre.

Pour extrait conforme
Metz, le 17 janvier 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire (PPAET)

a. Accès au dispositif de sélection professionnelle

Grade - Fonctions	Effectif éligible	Besoins de la collectivité en 2016	Besoins de la collectivité en 2017	Besoins de la collectivité jusqu'au 12 mars 2018
ATTACHE	6	0	4	0
Adjoint à la Responsable du Pôle Communication			0	
Chargé de mission Planification Territoriale			0	
Chargé de Communication			1	
Responsable du Pôle Communication			1	
Chargée des publics			1	
Responsable du Pôle Commandes Marchés Publics et Assurances			1	
REDACTEUR	2	0	2	0
Assistante Administrative et Financière			1	
Gestionnaire des Marchés Publics			1	
ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	1	0	1	0
Céramologue			1	
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CLASSE NORMALE	1	0	1	0
Professeur d'enseignement artistique			1	
ASS. D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PPAL DE 2ème CL	2	0	2	0
Assistant d'enseignement artistique			1	
Assistant d'enseignement artistique			1	
INGENIEUR	4	0	4	0
Chargé de Mission Développement Territorial			1	
Responsable du Pôle Projets Urbains et Zones d'Aménagement			1	
Chef de projet systèmes d'information			1	
Directeur Technique			1	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2ème CL	3	0	3	0
Chargé d'études transports et déplacements			1	
Responsable SMQ - SE			1	
Concepteur développeur SIG			1	
TECHNICIEN	3	0	3	0
Responsable pré-collecte			1	
Géomaticien			1	
Régisseur de scène			1	
AUTRE	26	0	0	0
Chef des Chœurs				
Chef d'Atelier Couture				
Choriste (x16)				
Danseur (x6)				
Pianiste répétitrice				
Régisseur Général				
TOTAL	48	0	20	0

b. Accès aux recrutements réservés des catégories C sans concours

Grade - Fonctions	Effectif éligible au 31/03/2013	Besoins de la collectivité en 2016	Besoins de la collectivité en 2017	Besoins de la collectivité jusqu'au 12 mars 2018
ADJOINT TECHNIQUE DE 2ème CL	23	0	16	0
Ripeur (x6)			6	
Agent de distribution de sacs (x6)			0	
Agent d'entretien			0	
Agent d'entretien des points de collecte			1	
Chauffeur VL - ripeur (x2)			2	
Chauffeur poids lourd (x2)			2	
Chauffeur ripeur			1	
Chauffeur BOM			1	
Chauffeur			1	
Assistant SMQ			1	
Ambassadeur de tri			1	
TOTAL	23	0	16	0

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 16 janvier 2017.</i>		Contrôle de légalité
X Point 10 – Projet de réhabilitation par l'OPH de Montigny-lès-Metz de 36 logements rue Colson à Montigny-lès-Metz ; garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 56191. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
X Point 11 – Projet de réhabilitation par l'OPH de Montigny-lès-Metz de 19 logements situés rue Franlatte à Montigny-lès-Metz ; garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 56193. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
X Point 12 – Projet de construction de 33 logements par ICF HABITAT NORD-EST – cité Saint Ladre à Montigny-lès-Metz (2 ^{ème} tranche) ; garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 55967. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
X Point 13 – Projet d'acquisition-amélioration par NEOLIA LORRAINE de 9 logements – rue Clémenceau à Ars-sur-Moselle ; garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 56567. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
X Point 14 – Marque de territoire INSPIRE METZ – dépôt de la marque.	1	
X Point 15 – Prolongation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire. <i>Annexe</i> : Tableaux PPAET.	1 1	
Nombre total des actes transmis : 6 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 17 janvier 2017

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

